## L'ESSENTIEL À RETENIR





# Enregistrement, vie du titre et protection à l'étranger

### **Enregistrement**

L'INPI procède à un **contrôle de votre demande** sur la forme (le formulaire, les redevances ...) et vérifie le respect d'une des conditions de fond, celle liée à l'ordre public et aux bonnes moeurs.

Après examen, et sous 3 à 4 mois environ, l'INPI enregistre votre création. Celle-ci sera alors protégée à compter de votre date de dépôt.

S'agissant du coût de la protection, il dépendra du nombre de créations que vous souhaitez protéger.



Pour prolonger la protection et continuer à faire valoir ses droits, un DM doit être renouvelé.

Avant la fin du délai de 5 ans, il faut donc prendre le temps d'analyser l'intérêt que représente cette création pour l'entreprise. Certaines créations seront abandonnées (mais pourraient restées protégées par le droit d'auteur) et d'autres feront l'objet d'un renouvellement.

Vous pouvez exploiter vous-même vos dessins et modèles ou les faire exploiter par d'autres, en les vendant ou en concédant **une licence**. Dans ce second cas, il faut simplement penser à le signaler à l'INPI pour que les tiers en soient informés et que les droits de tous soient respectés.



### Protection à l'étranger

Pour exploiter son DM à l'étranger, il faut mettre en place une stratégie de protection adaptée à chaque situation.

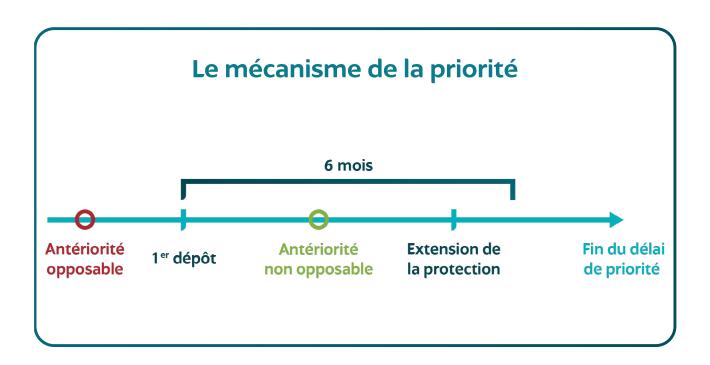
Cette stratégie dépend à la fois des objectifs du propriétaire et d'éléments extérieurs comme :

- concurrents
- partenaires

Si vous avez effectué un premier dépôt en France, vous disposez alors d'un **droit de priorité de 6 mois** à compter de celui-ci. Il vous permettra de **déposer un DM en Europe ou à l'international** en bénéficiant de la même date que votre DM français.

C'est un avantage non négligeable qui évite, par exemple, que des concurrents ne s'approprient des droits sur les marchés que vous visiez.





### À découvrir aussi :



Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle





Organisation mondiale de la propriété intellectuelle



